



GUIDE POUR BIEN CHOISIR SON ABRI BOIS

Palmako

LEMEKS GROUP



QUI SOMMES NOUS ?



Palmako, l'expertise du bois écoresponsable pour votre jardin

Palmako, filiale du groupe LEMEKS, est une référence dans le domaine du bois. Basée en Estonie, nous contrôlons chaque étape de production, depuis la gestion des forêts jusqu'à la fabrication, assurant une qualité et une durabilité exemplaires.

Un engagement pour la planète

Chez Palmako, nous sommes certifiés FSC, garantissant que le bois utilisé provient de forêts éco-responsables. Nos équipes s'engagent chaque année dans des initiatives de reforestation, et nous faisons appel aux énergies renouvelables pour réduire notre empreinte carbone.

Une utilisation responsable du bois

Nous valorisons chaque partie du bois pour éviter le gaspillage et assurer une gestion forestière respectueuse. Palmako produit ainsi 60 000 abris chaque année, alliant savoir-faire et respect de l'environnement pour embellir durablement votre espace extérieur.



NOS VALEURS

Un jardin à votre image

Dans un monde qui va toujours plus vite, le jardin reste un lieu où l'on peut se ressourcer et retrouver un peu de calme. Que ce soit pour profiter de moments en famille, créer un espace de détente ou aménager un coin de verdure, Palmako vous accompagne dans tous vos projets.

Nos abris et solutions en bois sont conçus pour s'intégrer naturellement dans votre espace extérieur et vous offrir un lieu de vie supplémentaire, respectueux de l'environnement. Avec des matériaux durables et des designs élégants, chaque élément est pensé pour embellir votre jardin et répondre à vos besoins.

Palmako, c'est bien plus que des produits en bois : c'est l'envie de faire de votre jardin un lieu où il fait bon vivre, à chaque saison.



The mark of
responsible forestry

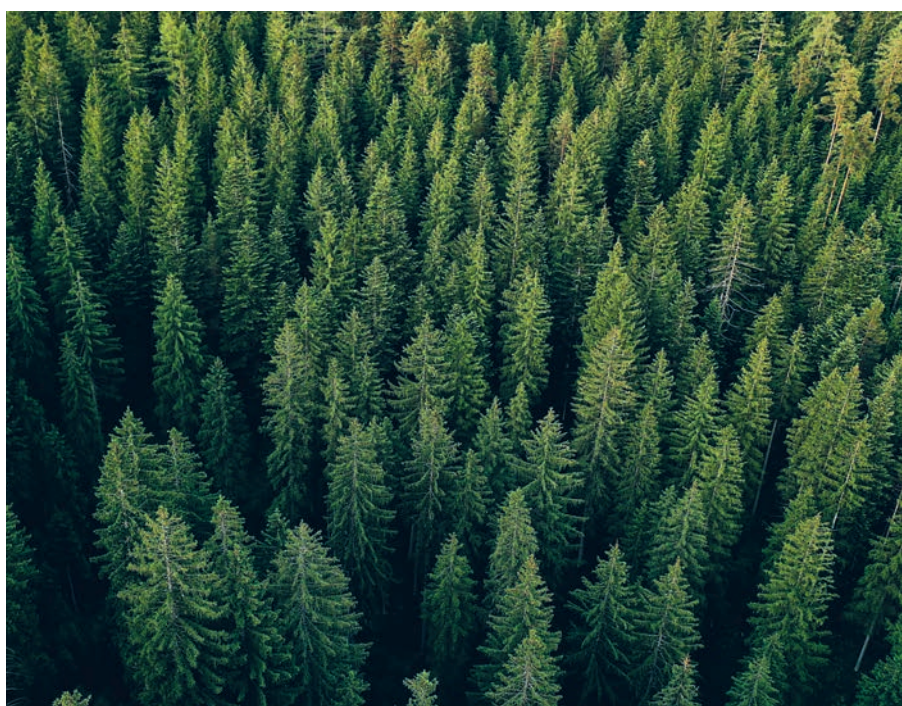


LE BOIS NORDIQUE

L'odeur du bois frais transporte immédiatement au cœur de la nature. Elle fait remonter le souvenir d'une marche dans les bois en été, ou celui d'une soirée agréable passée au sauna.

Les produits Palmako sont fabriqués en épicéa nordique, un bois reconnu mondialement pour ses qualités exceptionnelles. Les hivers longs et froids des pays nordiques, couplés à de petits étés, ralentissent la pousse des arbres et rend leur bois extrêmement durable et parfait pour la construction.

En plus de sa senteur agréable, le bois d'épicéa vous ravira par sa beauté claire et nordique ainsi que par les motifs de ses rameaux.



**Abris pour ranger
et stocker**



**Studios à aménager
pour créer des
espaces de vie**



**Garages et carports
pour abriter et
protéger**



**Serres et kiosques
pour profiter
de l'extérieur et
jardiner**



POURQUOI CHOISIR SON ABRI EN BOIS ?



Esthétique

Le bois a une beauté naturelle et chaleureuse qui s'intègre parfaitement dans différents environnements. Il apporte une touche d'élégance et de charme à votre espace extérieur.

Durable et responsable

Nos abris sont conçus en bois de qualité, traité pour résister aux intempéries, aux insectes et à la pourriture, offrant ainsi une grande durabilité face aux éléments extérieurs. En plus d'être robuste, le bois est un matériau naturel, renouvelable et recyclable, avec une empreinte carbone faible comparée à d'autres matériaux de construction. Un choix responsable qui allie longévité et respect de l'environnement.



Isolant

Le bois, par nature, offre une isolation thermique appréciable, créant une atmosphère agréable en toute saison. Ce matériau est idéal pour aménager un espace supplémentaire tel qu'un atelier, une pièce de détente ou un espace de jeux, en profitant de sa capacité à conserver la chaleur en hiver et la fraîcheur en été.



Personnalisable

L'un des avantages de l'abri en bois est la possibilité de le personnaliser selon vos goûts. Vous pouvez choisir la teinte naturelle du bois ou le peindre dans une couleur spécifique pour correspondre à votre style ou à l'esthétique de votre jardin.

Modulable

Les abris en bois sont très polyvalents et peuvent être utilisés pour différents usages. Que vous souhaitiez l'utiliser comme abri de jardin, chambre d'amis, espace de détente ou même comme bureau extérieur, le bois s'adapte facilement à vos besoins.



Réparable

En cas de dommages mineurs, les abris en bois sont relativement faciles à réparer. Vous pouvez remplacer des planches endommagées ou les réparer sans trop de difficultés.

QUELLE TAILLE IDEALE POUR MON PROJET

ABRIS DE JARDIN :

Moins de 5m², vous aurez la possibilité de ranger votre matériel de jardin (tondeuses, taille-haies, coupe-bordures...) ainsi que votre petit mobilier de jardin pour l'hiver (chaises parasols...)



Entre 5m² et 10m², vous aurez plus d'espace pour y inclure des vélos, barbecues et même un coin bricolage (établi ou autres outils...)

Au-delà de 10m², Vous aurez l'aisance pour y ajouter tracteur-tondeuse, grande table de jardin ou encore engins motorisés...



STUDIOS DE JARDIN :

A partir de 8m² pour une petite pièce de vie extérieure, bureau ou encore chambre d'amis...



Jusqu'à 23,9m² pour agrandir son espace de vie tout en sublimant son espace extérieure.

LE TRAITEMENT AUTOCLAVE

Le traitement autoclave assure une protection durable au bois, en le rendant résistant aux insectes, à la pourriture et aux intempéries. Ce procédé consiste à imprégner le bois en profondeur d'agents de préservation, grâce à une technique de pression sous vide. Il est garanti 10 ans.

Les avantages du traitement autoclave :

- **Durabilité exceptionnelle** : Prolonge la durée de vie de votre abri, résistant aux intempéries et aux attaques naturelles (insectes, champignons, termites).
- **Faible entretien** : Moins de traitements réguliers nécessaires, pour un abri qui reste protégé au fil des saisons.
- **Finition naturelle** : Une teinte marron pour un vieillissement uniforme et harmonieux dans le temps.



CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'INSTALLATION D'UN ABRI DE JARDIN

L'installation d'un abri de jardin est soumise à des règles d'urbanisme spécifiques. La nature des démarches administratives à accomplir varie en fonction de la surface au sol de la construction envisagée :

- **Moins de 5 m²** : Aucune autorisation préalable n'est requise.
- **Entre 5 et 20 m²** : Une déclaration préalable d'urbanisme est obligatoire.
- **Plus de 20 m²** : Un permis de construire est nécessaire.

QUELLE ÉPAISSEUR CHOISIR ?

Le bois, naturellement isolant, permet de conserver une température agréable en toute saison, en plus de limiter l'humidité et la condensation.



19 mm : idéal pour un usage de stockage, cette épaisseur convient aux abris qui ne nécessitent pas de confort thermique important.



28 mm : un choix plus robuste, adapté pour des aménagements simples, apportant davantage de stabilité et de résistance.



40 mm : cette épaisseur offre un bon confort thermique, idéale pour créer un véritable espace de vie ou un atelier, même durant les saisons fraîches.



44 mm : la meilleure option pour une isolation renforcée, offrant une ambiance chaleureuse et un confort maximal tout au long de l'année.

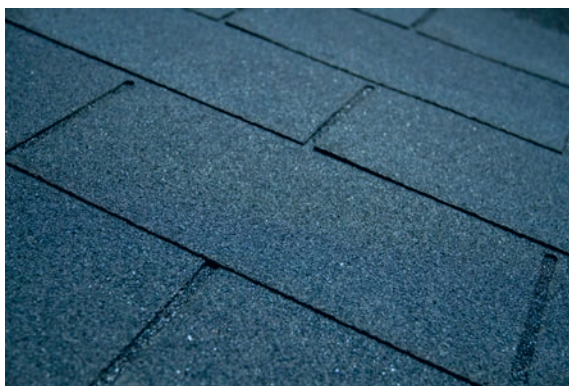
Chaque épaisseur répond à des besoins spécifiques, vous permettant de choisir celle qui correspond parfaitement à l'usage que vous envisagez pour votre abri en bois.

QUELLE COUVERTURE CHOISIR ?

En couverture, plusieurs options s'offrent à vous :



- **Roofing** : Feutre bitumé, facile à poser et économique, mais peu durable.



- **Shingle** : Plaques bitumées résistantes, avec un aspect ardoise.



- **EPDM** : Membrane en caoutchouc, durable et idéale pour un toit plat, même végétalisé



- **Tôle ondulée** : Bac acier robuste, décliné en plusieurs coloris, pour une grande durabilité.



www.palmako.ee

Copyright 2025 Palmako AS
Tous droits réservés. Sous réserve de modifications techniques.
Les illustrations sont présentées ici à titre indicatif.

